MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement de la gendarmerie outre-mer

Décision n° 45806 du 10 novembre 2019 portant promotion de sous-officiers de réserve du commandement de la gendarmerie de la Martinique

NOR : *INTJ1926774S*

Le commandant de la gendarmerie outre-mer,

Vu le code de la défense;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 45805 du 10 novembre 2019 (NOR : INTJ1926773S),

Décide:

Article 1er

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie

Les adjudants de réserve dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant chef de réserve le 1er décembre 2019:

Garenne Sylvain NIGEND : 171 909
Genteuil Michel NIGEND : 108 185
Vilar Edwige NIGEND : 205 603

Le maréchal de logis chef de réserve dont le nom suit est promu au grade d'adjudant de réserve le 1er décembre 2019:

Robertin Dominique NIGEND : 120 245

Les gendarmes de réserve dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef de réserve le 1e décembre 2019:

Berlit Patrice NIGEND : 323 705
Georges Laurent NIGEND : 199 308
Hospice Blandine NIGEND : 189 842
Jarrin Jean-Louis NIGEND : 277 230
Lesueur Cédric NIGEND : 277 442
Levert Yann NIGEND : 310 486
Liégeon Eric NIGEND : 136 380
Poulin Patrice NIGEND : 323 717

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 10 novembre 2019.

Le général, commandant
la gendarmerie outre-mer,
J.-M. Descoux